



Date : 30 janvier 2024

Titre : Services de peinture pour l'ambassade du Canada au Chili, Santiago

Numéro de l'avis d'appel d'offres : 24-245950B

Le texte ci-dessous complète et/ou remplace le document de sollicitation. Cet addenda fait partie des documents contractuels ; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison de cet addenda doit être inclus dans la proposition de prix.

Addenda # 2

1. Page de couverture, A7. Présentation des propositions :

SUPPRIMER :

« Pour être valides, les propositions doivent avoir été reçues au plus tard à **14 h, EST le 31 janvier 2024**, ci-après la « date de clôture ». Les propositions soumises par voie électronique doivent être expédiées uniquement à l'adresse de courriel suivante : realproperty-contracts@international.gc.ca. »

INSÉRER :

« Pour être valides, les propositions doivent avoir été reçues au plus tard à **14 h, EST le 1 février 2024**, ci-après la « date de clôture ». Les propositions soumises par voie électronique doivent être expédiées uniquement à l'adresse de courriel suivante : realproperty-contracts@international.gc.ca. »

2. Page de couverture, A11. Exigences linguistique :

SUPPRIMER :

« Les propositions sont présentées en anglais ou en français. »

INSÉRER :

« Les propositions sont présentées en anglais, en français ou en espagnol. »

3. Demande de propositions (DP), Partie 2 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 3.0 Critères obligatoires, Exigence obligatoire, O1 :

SUPPRIMER :

« Le soumissionnaire doit présenter deux projets démontrant son expérience en matière de peinture de bâtiments commerciaux ou résidentiels réalisés au cours des deux dernières années précédant la clôture de l'appel d'offres. »

INSÉRER :

« Le soumissionnaire doit présenter 2 projets démontrant son expérience en matière de peinture de bâtiments commerciaux ou résidentiels réalisés au cours des 3 dernières années précédant la clôture de l'appel d'offres. »



4. Demande de propositions (DP), Partie 2 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 3.0 Critères obligatoires, Conformité, O2 :

SUPPRIMER :

« Le soumissionnaire doit fournir : 1. Description de l'expérience acquise au cours des deux dernières années dans la coordination d'une équipe de travailleurs sur un projet de peinture. »

INSÉRER :

« Le soumissionnaire doit fournir : 1. Description de l'expérience acquise au cours des 3 dernières années dans la coordination d'une équipe de travailleurs sur un projet de peinture. »

5. Ébauche de contrat, Article C9. Assurance :

SUPPRIMER :

« L'entrepreneur fournira une assurance responsabilité tous risques d'un montant de XXX \$ CAN conformément aux Conditions relatives aux assurances (Section "IV"). »

INSÉRER :

« L'entrepreneur fournira une assurance responsabilité tous risques d'un montant de 500,000 \$ CAN conformément aux Conditions relatives aux assurances (Section "IV"). »

6. Ébauche de contrat, Annexe « A » – Énoncé des travaux:

SUPPRIMER :

« 5. INSTALLATION

L'entrepreneur devra installer les nouveaux quarts-de-rond une fois la peinture des plinthes terminée. Les quarts de ronde sont fournis par le MAECD et le Représentant du Ministère. »

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.